



Assemblée générale

Distr. générale
5 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 164 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	26
A. Ressources financières	26
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	27
C. Évolution des dépenses mensuelles	28
D. Autres produits et ajustements	28
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	29
F. Contributions non budgétisées	29
IV. Analyse des écarts	29



V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	32
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/305	33

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2351 (2017) et 2414 (2018), consistant notamment à surveiller les activités des parties au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour garantir le respect de l'accord de cessez-le-feu et de contribuer à un règlement politique mutuellement acceptable du conflit au Sahara occidental en créant des conditions favorables à l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et elle a établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Elle a mis ses moyens logistiques à la disposition du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'appuyer le programme de mesures de confiance mis en place par celui-ci et a mené des opérations de détection et de neutralisation des mines en coopération avec les partenaires d'exécution.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 51 424 700 dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,9 % (contre un montant de 52 514 600 dollars et un taux d'utilisation de 99,9 % en 2016/2017).

Le solde inutilisé de 0,58 million de dollars s'explique par la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles (2,55 millions de dollars), qui correspond principalement à la réaffectation des ressources approuvées au titre des opérations aériennes afin de couvrir les dépenses supplémentaires engagées au titre du personnel en tenue (1,18 million) et du personnel civil (0,79 million). Le dépassement des crédits au titre des militaires et du personnel de police est essentiellement imputable à une augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux observateurs militaires. Le dépassement de crédits au titre du personnel civil est surtout dû au fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur les plans international et national ont été plus élevées que prévu, de même que celles afférentes aux Volontaires des Nations Unies.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 327,8	8 512,6	(1 184,8)	(16,2)
Personnel civil	18 881,5	19 673,1	(791,6)	(4,2)
Dépenses opérationnelles	25 790,7	23 239,0	2 551,7	9,9
Montant brut	52 000,0	51 424,7	575,3	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 131,9	2 241,3	(109,4)	(5,1)
Montant net	49 868,1	49 183,4	684,7	1,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	371,5	147,5	28,4
Total	52 519,0	51 796,2	722,8	1,4

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	218	203	6,9
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	12	2	83,3
Personnel recruté sur le plan international	83	73	12,0
Personnel recruté sur le plan national	167	158	5,4
Volontaires des Nations Unies	18	15	16,7
Personnel fourni par des gouvernements	10	–	100

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget présenté par le Secrétaire général pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/71/760](#) et [A/71/760/Corr.1](#)) s'élevait à un montant brut de 55 155 600 dollars (montant net : 52 968 000 dollars), compte non tenu des contributions volontaires en nature budgétisées, évaluées à 519 000 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 membres de la police des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 160 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.
2. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 53 470 000 dollars aux fins du fonctionnement de la MINURSO pendant l'exercice ([A/71/836/Add.1](#)).
3. Dans sa résolution [71/309](#), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 52 000 000 dollars (montant net : 49 868 100 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018. Les ressources approuvées couvraient le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 membres de la police des Nations Unies, 83 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 167 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution [690 \(1991\)](#) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport dans ses résolutions [2351 \(2017\)](#) et [2414 \(2018\)](#).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs, qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées, et les indicateurs de succès prévus, de l'autre les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées. Elle a surveillé quotidiennement le respect du cessez-le-feu au moyen de patrouilles terrestres et aériennes assurées par des observateurs militaires, en concertation étroite avec les parties, afin de parer ou de remédier à des violations de l'accord militaire n° 1. Par ses activités, elle a garanti l'intégrité du cessez-le-feu et l'absence de risque immédiat ou à moyen terme de reprise du conflit. Elle a suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité qui prévalaient dans la zone relevant de sa responsabilité ou qui l'a concernaient. Elle a établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région à l'intention du Secrétariat et de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. La Mission a également veillé à ce que la coordination avec les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes présentes dans la zone d'opérations concernant le cessez-le-feu et les activités connexes de stabilisation se maintienne sur la durée. Elle a apporté un appui à l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général en s'employant, en collaboration avec les parties et les autres acteurs concernés présents dans la zone d'opérations, à instaurer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours.

9. Durant l'exercice considéré, la Mission a suivi de près l'évolution de la situation dans la zone de Guerguerat afin de garantir qu'aucune des parties n'y retourne ou n'y mène des activités susceptibles de provoquer des tensions. Pendant la journée, une équipe d'observateurs militaires assurait une présence à un poste d'observation temporaire afin de surveiller la situation dans la zone et de faire rapport à ce sujet. La Mission a organisé 44 vols spéciaux de reconnaissance par hélicoptère à cet effet.

10. La Mission est chargée d'appuyer le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en fournissant un soutien logistique (y compris du carburant), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la police des Nations Unies. Ce programme a été suspendu en juin 2014 et n'a pas repris pendant l'exercice considéré. La Mission s'est tenue prête à recommencer à apporter cet appui lorsque le programme reprendrait. Malgré les efforts déployés par le HCR et un dialogue soutenu, les parties n'ont pas encore exprimé la volonté de reprendre le programme.

11. La multiplication des atteintes à la sécurité et des activités terroristes dans la région a entravé l'exécution des tâches prescrites. La direction de la Mission a pris des mesures pour atténuer les risques, étendant la suspension de toutes les patrouilles terrestres de nuit à la zone située à l'ouest du mur de sable. À l'est du mur de sable, toutes les patrouilles terrestres de jour sont restées limitées à une distance maximale de 100 kilomètres des bases d'opérations. Au-delà de cette distance, les patrouilles n'ont été effectuées qu'avec l'autorisation de la direction de la Mission, après une évaluation des conditions de sécurité.

12. La Mission a assisté l'Envoyé personnel du Secrétaire général en fournissant des analyses politiques et des conseils à celui-ci et à son bureau, afin de soutenir les efforts de médiation qu'il déploie pour que les parties parviennent à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental. Elle lui a également apporté un appui logistique et fonctionnel à l'occasion de sa première visite au Sahara occidental.

13. La Mission a continué de s'employer à réduire le danger que représente la présence de mines et de restes explosifs de guerre afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. Elle a procédé à des levés non techniques et établi des cartes des zones dangereuses en vue de contenir le risque et de réduire le nombre de morts et de blessés par suite de l'explosion de mines terrestres et d'autres engins

non explosés. Au cours de l'exercice, elle a déminé une superficie de 3 021 222 mètres carrés de champs de mines et de zones présumées dangereuses situées à l'est du mur de sable, dépassant ainsi les 3 000 000 mètres carrés de terrain déminé prévus. Le Centre de coordination de la lutte antimines de la Mission a continué de s'efforcer de rendre la lutte antimines plus efficace en affinant les procédures et en répartissant mieux les missions afin d'améliorer les opérations à l'est du mur de sable, ce qui s'est traduit par une légère augmentation du nombre de zones dangereuses nettoyées.

14. La Mission a assuré la veille des informations diffusées par les médias locaux et régionaux et établi un compte rendu quotidien de la couverture médiatique de l'évolution de la situation au Sahara occidental, ou concernant celui-ci, à l'intention du Siège, des parties, des organisations non gouvernementales et des ambassades dans les pays de la région. Elle a également organisé des séances d'information sur son mandat et ses activités à l'intention des délégations d'États Membres et d'ambassades, dont elle a assuré la sécurité. Elle a assuré le transport terrestre à Laayoune et le transport aérien jusqu'aux bases d'opérations des délégations en visite qui en faisaient la demande.

15. Le montant des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2017/18 s'est élevé à 51 424 700 dollars, alors que le montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/309 était de 52 000 000 dollars. La Mission a donc utilisé 98,9 % du montant des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

16. L'exécution du budget au cours de l'exercice considéré fait apparaître une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, principalement en raison de la réaffectation des ressources approuvées au titre des opérations aériennes qui découle du report à l'exercice 2018/19 du déploiement d'un troisième hélicoptère. Les ressources ont été utilisées pour couvrir d'autres dépenses immédiates imprévues, notamment au titre du personnel en tenue – les observateurs militaires – et du personnel civil. Toujours en ce qui concerne les dépenses opérationnelles, il y a eu un dépassement de crédits au titre de la rubrique Fournitures, services et matériel divers, du fait du recrutement sur le plan international de vacataires supplémentaires chargés de transporter du matériel de survie à l'est du mur de sable, contrebalancé en partie par la sous-utilisation des crédits prévus au titre de l'informatique et des communications.

17. Le dépassement de crédits au titre des observateurs militaires tient au fait que le montant des indemnités de subsistance a été supérieur aux prévisions, les observateurs militaires déployés à titre permanent à Laayoune ou en déplacement à Laayoune depuis des bases d'opérations ayant été plus nombreux que prévu, à quoi s'ajoute un taux de vacance effectif de 6,9 % au lieu des 10,0 % prévus au budget pour l'exercice considéré. Le dépassement de crédits à la rubrique Personnel civil s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international ont été plus élevées que prévu, le taux de vacance de postes effectif n'ayant été que de 12 % au lieu des 15 % budgétisés et le montant des primes de sujétion ayant été supérieur aux prévisions par suite de la modification du classement des lieux d'affectation et par le fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ont également été plus élevées que prévu, à cause du reclassement de postes avec effet rétroactif et de l'appréciation du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis.

C. Activités d'appui de la mission

18. Après le départ du personnel civil international exigé par le pays hôte plus d'un an auparavant, à la mi-mars 2016, lorsque toutes ses opérations ont repris, en avril

2017, la Mission s'est employée de façon soutenue à accélérer le recrutement afin d'atteindre les indicateurs de résultats fixés pour sa composante ressources humaines et est parvenue à abaisser le taux de vacance moyen à 12 % pour l'année.

19. La Mission a continué de garantir et de renforcer la sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge dans la zone relevant de sa responsabilité et à améliorer ses infrastructures en la matière, en particulier à l'est du mur de sable, en appliquant les recommandations issues de l'évaluation de la gestion des risques de sécurité achevée en février 2017. Elle a exécuté les projets prévus et renforcé les mesures de sécurité concernant ses locaux, notamment en installant des caméras de sécurité dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable et en faisant l'acquisition de détecteurs de traces d'explosifs et d'appareils à rayons X.

20. La Mission a commandé et mis en place, dans la base d'opérations d'Oum Dreyga, un hélicoptère en béton équipé de systèmes d'éclairage qui répondent à des normes aéronautiques spécifiques, ce qui a amélioré la sécurité des opérations diurnes et nocturnes et permis d'utiliser l'hélicoptère pendant la saison des pluies. Ces travaux s'inscrivaient dans le cadre d'un projet plus vaste visant à équiper toutes les bases d'opérations d'un revêtement en dur.

21. Dans le domaine de l'informatique et des communications, la Mission a achevé sa migration vers le système d'allocation dynamique de la bande passante hébergé par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), ce qui a permis d'accroître et de rendre plus efficace l'utilisation de la bande passante satellite. Elle a également augmenté sa bande passante internet locale et poursuivi son programme de remplacement du matériel obsolète.

22. Au cours de l'exercice, la Mission a mené à bien le forage de puits d'eau profonde à Mehaires et à Tifariti pour assurer l'autonomie de l'approvisionnement en eau dans ces bases d'opérations. Les projets étaient conformes aux priorités stratégiques de la Mission en matière d'environnement et de l'Initiative 2020/50 pour le verdissement. Ces nouveaux puits ont pour effet d'atténuer les risques auxquels sont exposés le personnel et les biens de la Mission en réduisant les besoins de transport d'eau en vrac jusqu'aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

23. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a démarré son projet pluriannuel de remplacement de trois groupes électrogènes de 160 kilovoltampères par un système de synchronisation de trois groupes de 75 kilovoltampères dans chaque base d'opérations visant à réduire la consommation de combustible fossile et les émissions de gaz carbonique. Elle a acheté deux groupes électrogènes portatifs de 5 kilovoltampères pour faire fonctionner les pompes submersibles des puits profonds. Par ailleurs, elle a continué à assurer des services de gestion des ressources en eau dans 13 bases ; à Laayoune, elle a collecté les déchets solides, qu'elle a remis aux autorités locales en vue de leur élimination. Elle a également effectué l'entretien de 20 stations d'épuration lui appartenant, dans 10 sites.

24. La Mission a effectué l'entretien de 392 véhicules et biens lui appartenant, soit 192 véhicules légers de transport de passagers, 46 véhicules à usage spécial et 4 ambulances, ainsi que 150 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés, dans six ateliers en place dans cinq bases (deux à Laayoune et un dans chacune des bases de Tindouf, Auserd, Oum Dreyga et Smara). Des services de transport et de navette ont été assurés à Laayoune et aux alentours pour faciliter les déplacements du personnel militaire et civil. La Mission a fourni des moyens de transport aux délégations d'États Membres et d'ambassades en visite, ainsi qu'à l'équipe chargée de l'examen indépendant de 2018 et à la délégation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général. Pendant l'exercice 2017/18, elle a reçu 95 moyens de transport (dont 92 véhicules) provenant de la liquidation de la Mission des Nations Unies au

Libéria, dans le cadre du programme de restructuration du parc de véhicules qui est en cours.

25. En ce qui concerne les mesures visant à accroître l'efficacité, la Mission a fini de déployer le système électronique de gestion des carburants, grâce à quoi elle dispose d'une base de données centralisée où sont enregistrées toutes les transactions concernant le carburant et qui lui permet de connaître précisément le volume de ses stocks. Le système, outre qu'il a réduit le traitement manuel des données, qui peut être source d'erreurs, et accru l'efficacité opérationnelle, améliore la sûreté et la sécurité dans les lieux où du carburant est manipulé. Il a également eu pour effet d'améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité dans toute la chaîne d'approvisionnement en carburant.

26. La Mission a exploité deux avions et deux hélicoptères, dont elle également assuré l'entretien. Les ressources approuvées ayant dû être réaffectées, elle a reporté à l'exercice 2018/19 le déploiement d'un troisième hélicoptère. Sa flotte aérienne a effectué 2 958 heures de vol à l'appui de tous les services, dont le transport de passagers et de fret, les patrouilles d'observation aérienne, les missions de recherche et de sauvetage et l'évacuation de blessés et de malades.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

27. La Mission a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et la Base de soutien logistique de Brindisi, ainsi qu'avec les missions voisines, afin d'étudier les possibilités de coopération qui pourraient permettre d'accroître l'efficacité. En juillet 2017, ses fonctions touchant aux finances et à la gestion des ressources humaines pour ce qui est du personnel recruté sur le plan national, du personnel recruté sur le plan international et du personnel en tenue (à l'exception du contingent du groupe médical du Bangladesh) ont été transférées au Centre de services régional. La Mission a également fait appel aux services de la Base de soutien logistique pour la gestion et la surveillance à distance des systèmes dans les bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

28. La Mission a continué de se tenir prête à fournir un appui logistique pour les rencontres entre membres des familles sahraouies séparées organisées dans le cadre du programme de mesures de confiance du HCR. Ce programme a été suspendu en juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties. En conséquence, aucune rencontre n'a eu lieu depuis lors.

29. La Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies opérant dans les camps de réfugiés près de Tindouf (Algérie), par l'intermédiaire de son bureau de liaison à Tindouf. Elle a fait le point de la situation politique, fourni un appui logistique et organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations, du Programme alimentaire mondial et de la direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. Elle a assuré la coordination de la sécurité régionale pour Tindouf et les camps de réfugiés, le coordonnateur de secteur (sécurité) ayant reçu du Représentant spécial du Secrétaire général les délégations de pouvoirs nécessaires, en sa qualité d'agent habilité pour les questions de sécurité dans la zone d'opérations de la Mission.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

30. La composante civile opérationnelle de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, et de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, qui déploie des efforts pour que les parties parviennent à un règlement politique mutuellement acceptable du conflit au Sahara occidental, conformément aux résolutions 2351 (2017) et 2414 (2018). Elle a également continué de s'employer à réduire le danger que représente la présence de mines et de restes explosifs de guerre, et d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. En outre, la Mission a pris des dispositions pour appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais la suspension de celui-ci s'est poursuivie durant la période considérée.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un accord politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou la concernant (2015/16 : 4 ; 2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2).

En novembre 2017 et mars 2018, l'Envoyé personnel du Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur ses activités et sur les faits nouveaux survenus dans le cadre des efforts qu'il déploie – ou concernant ceux-ci – en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre Observations

Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Oui Le rapport du Secrétaire général a été soumis au Conseil de sécurité (S/2018/277).

Deux exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental au Conseil de sécurité

Oui La Représentante spéciale du Secrétaire général a fait un exposé au Conseil de sécurité en novembre 2017 sur les activités de la Mission et l'évolution de la situation concernant le Sahara occidental et son successeur a fait de même en avril 2018

Analyses et avis politiques à l'intention de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et soutien logistique lors de ses visites dans la région

Oui L'Envoyé personnel du Secrétaire général a bénéficié pour son déplacement au Sahara occidental, du 28 juin au 1^{er} juillet 2018, d'un soutien logistique (transport aérien et terrestre, sécurité, logement, soins médicaux, locaux à usage de bureaux et coordination générale du programme) et technique. Un programme de réunions de quatre jours a été organisé et 10 documents analytiques ont été élaborés, ainsi que deux communiqués de presse. En outre, 222 rapports quotidiens et 33 rapports hebdomadaires ont été publiés sur l'évolution de la situation au Sahara occidental, ainsi que 30 documents analytiques et rapports sur des questions spécifiques qui se sont posées pendant l'année.

Réunions mensuelles avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales pour examiner la situation sur le terrain et faire le point régulièrement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays

312 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande

Maintien de la résilience de la Mission face à l'évolution des conditions opérationnelles, notamment en assurant la continuité des opérations menées depuis les bases d'opérations situées dans des zones reculées, pour des durées pouvant aller jusqu'à trois mois

12 réunions mensuelles organisées avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité

4 réunions trimestrielles tenues de manière ponctuelle avec le Groupe des Amis (Espagne, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération de Russie et France), ainsi qu'avec les parties au conflit et les autorités locales

325 revues de presse publiées

Le nombre plus important que prévu des revues de presse s'explique principalement par le plus grand nombre de médias disponibles, notamment les médias sociaux, par la nécessité d'élaborer des revues de presse spéciales à l'occasion de la visite au Sahara occidental de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et à d'autres occasions pertinentes, comme la tenue de débats au Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental

Oui 30 réunions et exposés politiques ont été présentés aux délégations d'États Membres (29 réunions) et d'organisations non gouvernementales internationales (1 réunion) en visite.

Non La Mission est bien restée résiliente et a assuré la continuité de ses opérations en augmentant sa capacité de stockage et sa fréquence de réapprovisionnement en articles de première nécessité tels que l'eau et le carburant et en forant des puits. Les bases d'opérations ont ainsi pu rester prêtes à poursuivre leurs opérations pendant des périodes pouvant aller jusqu'à trois mois dans les situations de crise. S'agissant des rations, toutefois, il a été décidé qu'une couverture de stock de 45 jours au plus était possible en raison du manque d'entrepôts frigorifiques dans la zone de la Mission.

Réalisation escomptée 1.2 : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès réalisés dans le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés.

Indicateurs de succès prévus

1.2.1 Augmentation du nombre de parents de réfugiés participant à des visites familiales (allers simples)
(2015/16 : programme suspendu ; 2016/17 : programme suspendu ; 2017/18 : programme suspendu)

Il est prévu que le HCR nomme un nouveau responsable à la tête du programme de mesures de confiance.

Indicateurs de succès effectifs

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords fondamentaux entre les parties, n'a pas repris. Le HCR a continué de travailler avec les parties pour trouver un moyen de débloquent la situation ou d'autres modèles de mesures de confiance.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Observation et facilitation de 20 visites familiales de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR avec accompagnement par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission ; une aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et des visites à leur chevet à l'hôpital	Non	Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites, n'a pas repris.
Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf et à bord de vols du HCR, afin d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire	Non	Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites, n'a pas repris. Le HCR a continué de travailler avec les parties pour trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres modèles de mesures de confiance.
Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR afin d'examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris	7	réunions et séances d'information avec des hauts responsables du HCR. La Représentante spéciale du Secrétaire général et son successeur ont rencontré régulièrement le chef du bureau du HCR à Laayoune, et les hauts responsables du HCR ont informé le personnel de la MINURSO de leurs activités et initiatives.

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction de la menace que constituent les mines terrestres et restes explosifs de guerre

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.3.1 Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel de l'ONU de circuler en sécurité (2015/16 : 2 685 975 m ² en surface et en profondeur ; 2016/17 : 5 millions de m ² en surface et en profondeur ; 2017/18 : 3 millions de m ² en surface et en profondeur)	Une superficie totale de 3 021 222 m ² de champs de mines et de zones présumées dangereuses a été remise à disposition à l'est du mur de sable pour permettre aux observateurs militaires des Nations Unies de circuler en sécurité. Le Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO a poursuivi son travail d'analyse et sa recherche d'efficacité en matière de lutte antimines en affinant les procédures et en répartissant au mieux les missions afin d'améliorer les opérations à l'est du mur de sable, ce qui a permis une légère augmentation du nombre de zones contaminées remises à disposition.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre	Observations
Remise à disposition de 3 millions de mètres carrés de champs de mines et de zones dangereuses ou présumées dangereuses après leur nettoyage	3 021 222 m ²	Une superficie totale de 3 021 222 m ² de champs de mines et de zones présumées dangereuses a été remise à disposition à l'est du mur de sable pour permettre aux observateurs militaires des Nations Unies de circuler en sécurité. Le Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO a poursuivi son travail d'analyse et sa recherche d'efficacité en matière de lutte antimines en affinant les procédures et en répartissant au mieux les missions afin d'améliorer les opérations à l'est du mur de sable, ce qui a permis d'augmenter légèrement le nombre de zones contaminées remises à disposition.
50 inspections par les équipes de déminage (2 équipes polyvalentes et 1 équipe chargée des levés et des relations avec les collectivités) de la qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable	53	<p>contrôles d'assurance qualité effectués sur les sites d'opérations ont conclu à la conformité des opérations de déminage menées à l'est du mur de sable avec les Normes internationales de la lutte antimines.</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu d'inspections d'assurance qualité sur le terrain s'explique par l'augmentation de la superficie remise à disposition dont la qualité devait être assurée conformément aux Normes internationales de la lutte antimines.</p>
Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable	Oui	Une équipe d'intervention d'urgence est restée prête à intervenir 24 heures sur 24 en cas d'urgence liée aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable.
Réunion de coordination avec les autorités du Front Polisario portant sur la lutte antimines, notamment la coordination et la mise en commun d'informations, le renforcement des capacités et le nettoyage de mines et de restes explosifs de guerre ; réunion de coordination avec l'Armée royale marocaine dans la mesure du possible	Oui	<p>Des réunions de coordination concernant la lutte antimines ont été organisées avec les autorités du Front Polisario, notamment au sujet de la coordination et de la mise en commun d'informations, et du renforcement des capacités. Au total, 131 réunions ont été tenues : 21 entretiens en tête-à-tête portant sur les conseils et l'assistance techniques en matière de lutte antimines dans les domaines des opérations, de la gestion de l'information, de la gestion des programmes, de l'administration et des finances ; 5 réunions avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, qui dirige les réunions de coordination des opérations de déminage avec les partenaires d'exécution nationaux et internationaux ; 5 réunions entre le coordonnateur du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et le directeur de programme.</p> <p>L'Armée royale marocaine a continué de tenir la MINURSO au courant de ses activités de lutte</p>

	<p>antimines à l'ouest du mur de sable, l'informant ainsi du déminage de 229,37 km² de terres et de la destruction de 1 236 engins explosifs, à savoir 164 mines antipersonnel, 43 mines antichars et 1 029 engins non explosés à l'ouest du mur de sable.</p> <p>Aucune réunion de coordination ne s'est tenue avec l'Armée royale marocaine. Celle-ci fonctionne indépendamment de la MINURSO et du Service de la lutte antimines du Département des opérations de maintien de la paix, mais tient la Mission au courant de ses activités.</p>
<p>Conseils et assistance technique fournis aux autorités du Front Polisario en vue de renforcer et d'étoffer les capacités locales de déminage, dans le cadre de 6 réunions de coordination des opérations de déminage avec le Front à l'est du mur de sable</p>	<p>Oui Le Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO a organisé 5 réunions de coordination des opérations de déminage pour dispenser des conseils et une assistance technique sur la lutte antimines aux autorités du Front POLISARIO afin de renforcer et d'étoffer les capacités locales de déminage. Les réunions de coordination du déminage ont eu lieu tous les deux mois, sous la direction du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, en présence d'organisations locales et internationales spécialisées dans la lutte antimines. Au total, 5 réunions de coordination du déminage ont eu lieu avec le Front POLISARIO à l'est du mur de sable. La sixième réunion de ce type n'a pas eu lieu, les partenaires locaux et internationaux n'étant pas disponibles en raison d'une relâche des opérations.</p>
<p>Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre</p>	<p>Oui La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour et enrichie régulièrement et dans les 30 jours suivant la fin des tâches de déminage.</p>
<p>Tenue, dès l'arrivée de membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la MINURSO, de séances de formation et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines ; tenue, dans les bases d'opérations de la Mission, de 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines</p>	<p>20 sessions de formation sur les mines terrestres et les restes explosifs de guerre organisées à l'intention de 221 membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la MINURSO</p> <p>9 sessions de remise à niveau sur les mines terrestres et les restes explosifs de guerre organisées dans les bases d'opérations de la Mission à l'intention de 66 personnes</p>
<p>Vérification des itinéraires de patrouille sur demande de la composante militaire afin de garantir la sécurité des observateurs militaires des Nations Unies</p>	<p>Oui 4 itinéraires de patrouille (35 km) ont été vérifiés à la demande de la composante militaire afin de faciliter les patrouilles effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies.</p>

Composante 2 : composante militaire

31. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu et elle a, en appui à la composante civile, atténué les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Elle s'est concentrée sur les aspects prioritaires en la matière : inspection des postes de commandement des unités des forces armées ; liaison avec le Front POLISARIO et l'Armée royale marocaine ; envoi de patrouilles terrestres et aériennes pour surveiller le respect du cessez-le-feu ; suivi des opérations de neutralisation des mines et des munitions non explosées menées par les deux parties et marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2015/16 : 0 ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
33 804 jours-homme de patrouilles motorisées par les observateurs militaires des Nations Unies, notamment aux fins des patrouilles diurnes (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 313 jours)	32 616	jours/homme de patrouille motorisée par les observateurs militaires des Nations Unies ont été effectuées, de jour et de nuit. Le nombre moins élevé de jours-homme de patrouilles motorisées s'explique par le fait que des patrouilles de nuit n'ont pas été effectuées en raison des conditions de sécurité.
832 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par visite et de 4 visites par semaine pendant 52 semaines)	732	visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties Le nombre de visites de liaison a été moins important que prévu en raison de l'indisponibilité de certains commandants des régions militaires ou des sous-secteurs occupés à des activités prioritaires au quartier général.
1 678 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection des centres de commandement et des unités des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front Polisario (46,61 heures de vol par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)	1 111	heures de patrouille aérienne effectuées Le nombre moins élevé que prévu d'heures de patrouille aérienne s'explique principalement par le report du déploiement d'un troisième hélicoptère et des conditions climatiques défavorables ainsi que par la maintenance nécessaire des hélicoptères.

Enquêtes sur toutes les violations présumées de l'accord de cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie	50 violations supposées ou potentielles ont été examinées, dont 27 (10 par l'Armée royale marocaine et 17 par le Front POLISARIO) ont été confirmées et 23 dont il a été décidé, à l'issue d'une enquête, qu'elles ne constituaient pas une violation de l'accord militaire n° 1.
Réunions de groupes de travail sur les violations du cessez-le-feu, le cas échéant	5 réunions de groupes de travail sur les violations du cessez-le-feu au cours de la période considérée

Composante 3 : appui

32. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante appui a apporté un soutien efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 203 observateurs militaires, 27 militaires, 2 membres de la police des Nations Unies, 73 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 158 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 15 Volontaires des Nations Unies.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces et responsables

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
3.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2015/16 : 94 % ; 2016/17 : ≥ 90 % ; 2017/18 : ≥ 90 %)	79 % des heures de vol approuvées ont été utilisées (2 923 heures de vol effectives contre 3 702 heures approuvées, à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires). Le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu en raison principalement du report du déploiement d'un troisième hélicoptère, des conditions météorologiques défavorables, des jours d'indisponibilité des appareils et de la suspension du contrat de fourniture de 2 avions du 11 août au 26 décembre 2018.
3.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2015/16 : 6 % ; 2016/17 : ≤ 5 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)	8,5 % des engagements reportés de l'exercice 2016/17 ont été annulés en 2017/18.
3.1.3 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2015/16 : 11 % ; 2016/17 : 6 % \pm 1 % ; 2017/18 : 5 % \pm 1 %)	12 % (taux effectif moyen) de postes internationaux autorisés étaient vacants (le taux de vacance du personnel recruté sur le plan international qui a été approuvé par l'Assemblée générale pour l'exercice 2017/18 était de 15 %). Le taux effectif moyen de vacances de postes moins élevé que prévu s'explique par la reprise progressive du recrutement après le retour du personnel recruté sur le plan international.
3.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 21 % ; 2016/17 : ≥ 24 % ; 2017/18 : ≥ 27 %)	Les femmes représentaient 19 % du personnel recruté sur le plan international. Le pourcentage moins élevé que prévu s'explique principalement par le plus petit nombre de femmes inscrites sur les listes de réserve, le manque de services de soins et de médecins spécialisés pour les femmes à la Mission et l'absence d'écoles internationales dans le lieu d'affectation pour les enfants à charge du personnel.

- 3.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 32 ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≤ 130) Sans objet
La MINURSO n'a pas recruté de candidats à des postes spécifiques pendant l'exercice 2017/18. L'essentiel du recrutement s'est fait à partir de la liste de réserve, qui offrait un nombre suffisant de candidats qualifiés. Un avis de vacance de poste spécifique n'est requis que lorsque le recrutement n'a pu se faire à partir de fichiers de réserve. Ce cas ne s'applique pas à la MINURSO pour l'exercice 2017/18.
- 3.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 99 ; 2016/17 : ≤ 50 ; 2017/18 : ≤ 48) Le nombre moyen de jours de travail consacrés en 2017/18 par la Mission au recrutement des candidats à partir de la liste de réserve pour tous les postes soumis à recrutement international, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats a été de 44 jours.
- 3.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100) Score : 46. La demande d'électricité s'est avérée relativement élevée, mais du fait de l'utilisation partielle du réseau l'efficacité de production a été raisonnable. Des niveaux modérés de consommation d'eau, ainsi que des pertes relativement élevées dans le cadre du traitement des déchets, ont été constatés, dans un pays en situation de stress hydrique modéré. La production de déchets a été conforme aux niveaux moyens. Les résultats ont été bons pour les éléments dont l'incidence est la plus étendue, mais moins bons concernant le système de gestion de l'environnement. Tous les sites ont été évalués à l'aide de la méthode d'estimation des risques arrêtée pour la gestion des eaux usées et l'élimination finale des déchets, sans qu'aucun risque important soit recensé.
- 3.1.8 Pourcentage des problèmes informatiques et télématiques résolus conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : ≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 %) 73 % des problèmes informatiques et télématiques réglés conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (élevé, moyen, faible). Le pourcentage moins élevé que prévu s'explique par la distance entre le quartier général de la Mission et les bases d'opérations et par la fréquence des vols réguliers vers les lieux d'affectation.
- 3.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 20 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %) Taux de conformité enregistré : 20 %
Le taux de conformité inférieur aux prévisions s'explique par l'absence de comité de santé et de sécurité professionnelles, lequel est mis en place pendant l'exercice 2018/19, suivant la nomination d'un coordonnateur des activités du comité.
- 3.1.10 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats clés (2015/16 : 1 934 ; 2016/17 : ≥ 1 800 ; 2017/18 : ≥ 1 800) Le score global a atteint 1 665 pour l'exercice 2017/18.
Le score inférieur aux prévisions s'explique par une connaissance insuffisante du nouveau système après la mise hors service de Galileo.
- 3.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents hébergés dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, conformément aux mémorandums d'accord (2015/16 : 100 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %) Pour l'exercice 2017/18, 100 % des soldats étaient logés au 30 juin dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, conformément au mémorandum d'accord.

3.1.12 Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2015/16 : nul ; 2016/17 : ≥ 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 %)

Dans 96 % des cas, les normes de l'ONU en matière de livraison et de qualité des rations ainsi que de gestion des stocks ont été respectées durant l'exercice 2017/18.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	------------------------------------	-------------------------------	---------------------

Amélioration des services

Mise en œuvre du Plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui La Mission a mis en œuvre le Plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Mission.

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions

Oui La Mission a mis en œuvre la stratégie de gestion de la chaîne logistique, conformément aux directives du Département de l'appui aux missions.

Création du Comité de suivi de l'efficacité de la Mission intégrée chargé d'examiner les mesures et questions de portée générale dans l'ensemble de la Mission de façon à obtenir des gains d'efficacité et à améliorer les services

Oui Le Comité de suivi de l'efficacité de la Mission intégrée, composé de membres clefs des différentes composantes de la Mission (Représentant spécial du Secrétaire général pour la composante opérationnelle, commandant de la force pour la composante militaire et Chef de l'appui à la Mission pour la composante Appui), a été créé.

Service des aéroports

Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)

2 avions (exploitation et entretien)

2 hélicoptères (exploitation et entretien)

Le nombre d'hélicoptères a été moins élevé que prévu en raison du report du déploiement d'un troisième hélicoptère.

Réalisation d'un total de 4 230 heures de vol prévues (par des prestataires commerciaux uniquement) pour tous les services : transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires

2 958 heures de vol effectuées au total pour l'ensemble des services : transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage, évacuation sanitaire primaire et secondaire

Le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu en raison principalement du report du déploiement d'un troisième hélicoptère, des conditions météorologiques défavorables, des jours d'indisponibilité des appareils et de la suspension du contrat de fourniture de 2 avions du 11 août au 26 décembre 2018 (3 743 heures consignées dans les ressources approuvées par l'Assemblée générale pour la Mission).

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils et exploitation et entretien de 4 pistes d'atterrissage non goudronnées et de 8 aires de poser d'hélicoptère

Oui Contrôle des normes de sécurité aérienne pour : 4 appareils ; exploitation et entretien de 4 pistes d'atterrissage non goudronnées et de 8 aires de poser d'hélicoptères. Le nombre d'hélicoptères a été moins

élevé que prévu en raison du report du déploiement d'un troisième hélicoptère.

Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière

Prestation de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 55,2 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Services budgétaires, financiers et comptables correspondant à des crédits d'un montant approuvé de 52,0 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Services concernant le personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 270 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 160 agents recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

73 fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)

158 fonctionnaires recrutés sur le plan national (effectif moyen)

15 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)

0 Membres du personnel fourni par les gouvernements (effectif moyen)

L'Assemblée générale, dans sa résolution [71/309](#), a approuvé des crédits correspondant aux services de 83 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 167 agents recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

La Mission a fourni des services de traitement administratif, principalement des services stratégiques dans le domaine des ressources humaines (recrutement, gestion des postes, établissement du budget et gestion de la performance) pour un effectif total autorisé de 278 membres du personnel civil. Les services de traitement administratif des questions de ressources humaines (traitement des avantages et prestations du personnel) sont transférés au Centre de services régional d'Entebbe.

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 252 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 46 membres du personnel civil)

Non 76 membres du personnel ont été formés dans la zone de la Mission et 55 à l'extérieur.

Le nombre moins élevé que prévu de stages de formation en cours de mission s'explique par le retard pris dans la mise en place du groupe de la formation ; quant au nombre plus élevé que prévu des formations effectuées à l'extérieur, il est lié à des formations non planifiées effectuées dans le cadre du perfectionnement d'Umoja, de l'informatique décisionnelle, du retrait de Galileo du service, de la gestion de la chaîne logistique et des actualisations qualitatives d'Inspira.

Appui au traitement de 1 634 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 40 demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la

1 545 demandes d'autorisation traitées pour les voyages à l'intérieur de la zone de mission

La MINURSO n'a apporté qu'un concours limité pour le traitement des demandes d'autorisation de voyage,

formation et de 46 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 14 installations de la Mission réparties entre 11 sites

Exécution de 2 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, y compris la construction et l'entretien de 2 sites de poser d'hélicoptère en béton

Exploitation et entretien de 72 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 1 centrale solaire, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (y compris 18 puits creusés ou puits de forage et 20 stations de traitement et de purification de l'eau), en sus des services sous-traités à des prestataires locaux

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 13 sites

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4,8 millions de litres de carburant (3,53 millions pour les opérations aériennes, 0,5 million pour les transports terrestres et 0,77 million pour les groupes électrogènes et d'autres installations)] et de

le traitement des transactions se faisant au Centre de services régional d'Entebbe.

9 bases d'observation militaire (Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Agüenit et Mijek) : exploitation et entretien

3 locaux du personnel civil (état-major de la Mission, base logistique de la MINURSO et Centre de communications et de formation) à Laayoune (exploitation et entretien)

1 relais de communication à Laayoune (exploitation et entretien)

1 Bureau de liaison à Tindouf (Algérie) : exploitation et entretien

Non Le marché de construction d'un hélicoptère sur la base d'opérations d'Oum Dreyga a été attribué à un fournisseur local et sera mis en œuvre au cours du premier trimestre de 2018/19. L'appel d'offres lancé pour la construction d'un deuxième hélicoptère sur la base d'opérations située à l'est du mur de sable n'a pas permis de trouver de fournisseur qualifié.

72 groupes électrogènes appartenant à l'ONU exploités et entretenus dans le cadre de prestations fournies sous contrat par des fournisseurs d'électricité locaux. La Mission a acquis une centrale solaire de 5 kilowatt, mais elle n'a pas été installée en raison de retards de livraison.

Oui 20 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU (10 modules de filtration I et 10 modules de dessalement II) ont été exploités et entretenus sans heurts sur 10 sites. La Mission a également entretenu 3 puits de grande profondeur dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, Tifariti et Mehaires et 15 puits peu profonds dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, Tifariti, Mehaires, Agüenit et Mijek.

Oui Maintenance (planifiée et d'urgence) des services de gestion des déchets assurée sur 13 sites

0,64 millions de litres de carburant pour groupes électrogènes (fourniture et entreposage)

0,016 million de litres de carburants et lubrifiants sur 18 sites (fourniture et stockage)

0,46 millions de litres de carburant pour véhicules de transport terrestre (fourniture et entreposage)

lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 18 sites

2,42 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes (fourniture et entreposage)

La quantité inférieure de carburant fournie aux opérations aériennes s'explique principalement par le non-déploiement du troisième hélicoptère et la suspension du contrat portant sur 2 appareils

Services des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Mise à disposition et dépannage de 600 radios portatives, 369 radios mobiles et fixes à très haute fréquence (VHF) et 224 à haute fréquence, et 31 répéteurs VHF

Oui Mise à disposition et dépannage de 600 radios portatives, 369 radios mobiles et fixes VHF et 224 à haute fréquence et 31 répéteurs VHF

Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, y compris 11 microterminaux VSAT, 4 autocommutateurs téléphoniques et 5 liaisons hertziennes, et fourniture de 120 abonnements de téléphonie mobile

Oui Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, y compris 11 microterminaux VSAT, 4 autocommutateurs téléphoniques et 5 liaisons hertziennes, et fourniture de 120 abonnements de téléphonie mobile

Mise à disposition et dépannage de 263 ordinateurs de bureau, 300 ordinateurs portables, 158 imprimantes et 40 expéditeurs numériques pour un effectif moyen de 455 utilisateurs finals civils et en uniforme, et autres services communs

Oui Entretien de 565 appareils informatiques (ordinateurs de bureau et ordinateurs portables) (à l'exclusion de 70 appareils devant être passés par profits et pertes), de 131 imprimantes et expéditeurs numériques pour 478 utilisateurs finals civils et en uniforme, et prestation d'autres services communs

Exploitation et maintenance de 12 réseaux locaux et réseaux étendus dans 12 sites

Oui Exploitation et entretien de 12 réseaux locaux et étendus sur 12 sites (9 bases d'opérations, Bureau de Liaison de Tindouf, quartier général de la Mission et base de soutien logistique)

Analyse de données géospatiales portant sur 270 395 km², mise à jour des coupes cartographiques topographiques et thématiques et production de 2 513 cartes

Oui Analyse de données géospatiales portant sur 270 395 km², mise à jour des coupes cartographiques topographiques et thématiques et production de plus de 2 000 cartes

Services médicaux

Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (1 dispensaire de niveau I) et services connexes, et fourniture d'un appui à des installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations

Oui Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (1 dispensaire de niveau I) et prestation de services connexes, et appui apporté à des installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations

Maintenance des dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire de 2 installations médicales (de niveau IV) dans 2 sites situés hors de la zone de la Mission

Oui Des accords ont été conclus avec 2 hôpitaux de niveau IV, à Casablanca (Maroc) et à Las Palmas (Espagne). Au total, 13 évacuations (6 évacuations sanitaires primaires et 7 évacuations sanitaires secondaires) ont été envoyées vers les installations de niveau IV de Casablanca et Las Palmas au cours de l'exercice 2017/18.

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'appui à la planification et à l'approvisionnement pour un montant estimatif de 7,73 millions de dollars en acquisitions de biens et de produits de base ; réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 771 000 kg de cargaison dans la zone de la Mission ; gestion, comptabilité générale et information financière pour les immobilisations corporelles, les stocks financiers et stocks n'ayant pas de valeur marchande, ainsi que le matériel, en deçà du seuil correspondant à un coût historique total de 36,8 millions de dollars, dans les limites des pouvoirs délégués

Oui Prestation de services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment fourniture d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 9,26 millions de dollars ; réception, gestion et distribution ultérieure de 739 651 kg de marchandises par voie aérienne et 646 749 kg par voie terrestre, soit 1 386 400 kg de marchandises au total, dans la zone de la Mission, principalement pour le transport vers les bases d'opérations de matériaux de construction pour les projets de génie civil

100 % des biens appartenant à l'ONU (immobilisations corporelles, stocks financiers et stocks n'ayant pas de valeur marchande, ainsi que le matériel), en deçà du seuil correspondant à un coût historique total de 46,5 millions de dollars, ont fait l'objet d'un contrôle et d'une supervision et ont été réceptionnés et inspectés, dans la limite des pouvoirs délégués, au cours de l'exercice considéré. Les objectifs arrêtés pour l'ensemble des indicateurs de résultat ont tous été atteints dans la limite des marges de tolérance fixées. Les rapports financiers sur l'ensemble des stocks et des immobilisations corporelles ont été achevés dans les délais prévus.

Services concernant le personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 soldats et 12 membres de la police des Nations Unies)

27 Effectif moyen des contingents

203 Effectif moyen des observateurs militaires

L'effectif moyen des observateurs militaires des Nations Unies a été moins élevé que prévu en raison principalement de leur déploiement tardif, dû au fait que les visas n'ont pas été délivrés à temps et que certains pays fournisseurs de contingents n'ont pas désigné d'observateurs militaires des Nations Unies pour les positions offertes au Siège.

2 Effectif moyen des membres de la police des Nations Unies

Le nombre de déploiements a été inférieur aux prévisions du fait de la prolongation, au cours de l'exercice, de la suspension du programme de visites familiales mené par le HCR, la principale fonction des policiers des Nations Unies étant d'escorter les personnes qui rendent visite aux membres de leur famille.

Les frais de voyage du personnel en tenue ont été pris en charge simultanément par la Mission et le Centre de services régional d'Entebbe.

Inspection, vérification et communication des informations relatives à la conformité du

Oui Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien

matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour 1 unité en tenue

logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical. La Mission a publié 8 rapports d'inspection trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome.

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 20 membres des contingents

Oui Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 20 membres des contingents

Aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation pour un effectif moyen de 224 militaires et policiers et 1 membre du personnel fourni par des gouvernements

Oui La MINURSO a gardé un groupe de l'appui aux clients afin d'aider le personnel en tenue (hors contingents et unités de police constituées) s'occupant des transactions connexes à assurer le suivi nécessaire auprès du Centre de services régional.

Aide au traitement de 420 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 16 en dehors de la zone de la Mission, à des fins autres que la formation

Oui La MINURSO a maintenu un groupe de l'appui aux clients afin d'aider le personnel en tenue (hors contingents et unités de police constituées) s'occupant des transactions connexes à assurer le suivi nécessaire auprès du Centre de services régional.

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 392 véhicules appartenant à l'ONU (192 véhicules légers, 46 véhicules à usage spécial, 4 ambulances et 150 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et 7 ateliers militaires et de réparation, et prestation de services de transport et de navette

Oui 392 véhicules appartenant à l'ONU (192 véhicules légers, 46 véhicules à usage spécial, 4 ambulances et 150 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et 7 ateliers militaires et de réparation ont été utilisés et entretenus, et des services de transport et de navette ont été fournis

Sécurité

Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans tous les sites de la Mission

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les sites de la Mission.

Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, y compris au regard des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour les membres du personnel recrutés sur le plan international en poste à Laayoune, évaluation des conditions de sécurité dans 19 bureaux des Nations Unies dans la zone de la Mission et évaluation des conditions de sécurité dans les hôtels fréquentés par le personnel des Nations Unies dans la zone de la Mission

Oui Les conditions de sécurité ont été évaluées dans toute la zone de la Mission, y compris au regard des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international en poste à Laayoune, dans les 19 bureaux des Nations Unies dans la zone de la Mission et dans les hôtels fréquentés par le personnel des Nations Unies dans la zone de la Mission.

Organisation de réunions d'information sur la sécurité pour l'ensemble des membres du personnel nouvellement arrivés, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Oui Des réunions d'information sur la sécurité ont été organisées à l'intention d'un effectif moyen de 300 membres du personnel dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, ainsi que des invités de la Mission, y compris les personnalités, le personnel des ambassades à Rabat et d'autres parties prenantes.

Organisation de 16 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission et de 12 séances d'information à l'occasion des réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, qui s'ajouteront aux analyses quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles et aux réunions et conférences des personnes relais pour les questions de sécurité

Organisation, à l'intention du personnel des Nations Unies en poste à Laayoune et à Tindouf et dans 9 bases d'opérations, de séances de formation sur la sécurité et d'exercices d'évacuation et de réinstallation dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité

Organisation à Laayoune et Tindouf d'un stage de formation annuel sur les techniques de sécurité en mission

Organisation, à l'intention de tout le personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, d'exercices d'évacuation et de réinstallation annuels à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

VIH/sida

Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues

Oui 16 séances d'information ont été organisées sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission et 12 séances d'information à l'occasion des réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, en plus des analyses quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles.

Le dispositif relais pour les questions de sécurité est entré en service peu de temps après l'affectation de l'agent habilité, à l'occasion de la réunion de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité tenue en mai 2018.

Non Des considérations politiques liées au fait que le Gouvernement du pays hôte estime délicat de simuler des exercices d'évacuation à certains endroits de la zone de responsabilité ont amené la Mission à ne pas tenir les stages périodiques de formation en matière de sécurité et les exercices de réinstallation et d'évacuation dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité.

Non Le stage de formation annuel sur les techniques de sécurité en mission a été organisé à Tindouf en janvier 2018 et se déroulera à Laayoune pendant l'exercice 2018/19.

Non Les exercices d'évacuation et de réinstallation annuels prévus à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations pour l'ensemble du personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies n'ont pas eu lieu. Car il a été estimé que la conduite d'un exercice d'évacuation à l'est du mur de sable pouvait être mal interprétée par le Gouvernement hôte et le Front POLISARIO.

Oui Un programme préventif de déontologie et de discipline s'adressant à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils) et comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires est en cours.

Oui Des programmes de sensibilisation au VIH ont été menés auprès de 228 nouveaux arrivants. En outre, des programmes d'actualisation des connaissances sous forme de cours collectifs, auxquels ont participé 200 membres du personnel, ont été organisés dans les bases d'opérations.

Des bulletins d'information et d'autres supports destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par Lotus Notes et apposés sur le tableau d'affichage. En outre, pendant la Journée mondiale de la lutte contre le

sida, des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués.

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH

Oui Des services de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH ont été proposés à l'ensemble du personnel de la Mission. En outre, des trousseaux de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel dans le cadre des mesures de lutte contre le VIH prises dans la Mission.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018)

Catégorie	Écart			
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 188,0	7 466,5	(1 278,5)	(20,7)
Contingents	1 076,8	993,0	83,8	7,8
Police des Nations Unies	63,0	53,1	9,9	15,7
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	7 327,8	8 512,6	(1 184,8)	(16,2)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	13 110,2	13 502,7	(392,5)	(3,0)
Personnel recruté sur le plan national	5 312,8	5 584,7	(271,9)	(5,1)
Volontaires des Nations Unies	438,8	539,8	(101,0)	(23,0)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	45,9	(45,9)	–
Personnel fourni par des gouvernements	19,7	–	19,7	100,0
Total partiel	18 881,5	19 673,1	(791,6)	(4,2)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	36,0	23,3	12,7	35,3
Voyages	539,1	659,3	(120,2)	(22,3)
Installations et infrastructures	3 918,8	3 843,8	75,0	1,9
Transports terrestres	1 472,6	1 504,5	(31,9)	(2,2)
Opérations aériennes	11 869,8	9 335,3	2 534,5	21,4
Opérations maritimes ou fluviales	–	20,0	(20,0)	–
Communications	1 591,0	1 265,4	325,6	20,5
Informatique	1 329,1	1 319,6	9,5	0,7
Santé	158,8	68,7	90,1	56,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 875,5	5 199,1	(323,6)	(6,6)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	25 790,7	23 239,0	2 551,7	9,9
Total brut	52 000,0	51 424,7	575,3	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 131,9	2 241,3	(109,4)	(5,1)
Total net	49 868,1	49 183,4	684,7	1,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	371,5	147,5	28,4
Total	52 519,0	51 796,2	722,8	1,4

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

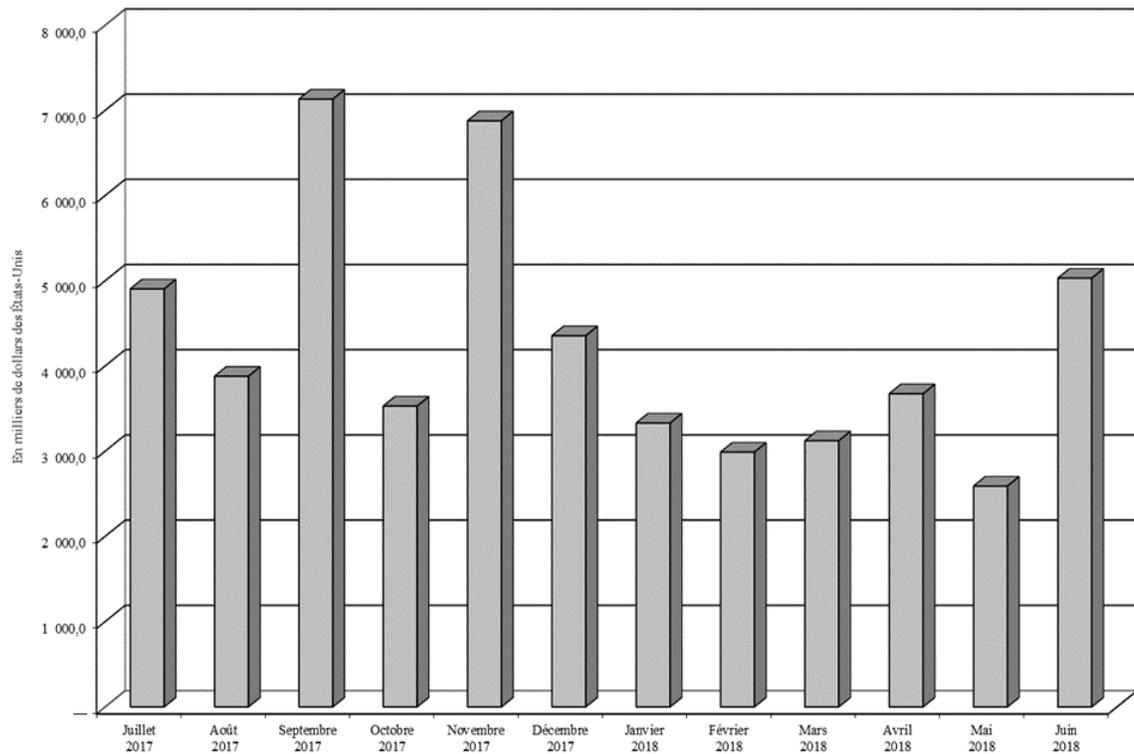
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	7 327,8	1 185,2	8 513,0
II. Personnel civil	18 881,5	791,7	19 673,2
III. Dépenses opérationnelles	25 790,7	(1 976,9)	23 813,8
Total	52 000,0	–	52 000,0
Pourcentage de réaffectations			3,8

33. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir les dépenses plus importantes que prévu au titre de l'indemnité de subsistance des observateurs militaires, qui étaient dues au nombre effectif plus élevé d'observateurs déployés en permanence à Laayoune et d'observateurs militaires qui se sont rendus dans cette ville depuis les bases d'opérations et au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 6,9 % au lieu des 10,0 % prévus au budget. Des fonds ont également été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie II (Personnel civil) afin de couvrir les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national et international, qui ont été plus importantes que prévu pour plusieurs raisons combinées, à savoir un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions, l'évolution des salaires et des prestations du personnel et l'appréciation du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis.

34. Ces fonds ont pu être réaffectés de la catégorie III, dont les dépenses au titres des opérations aériennes ont été inférieures aux prévisions car la direction de la Mission a décidé de redéfinir les priorités en matière d'allocation des ressources en repoussant à l'exercice 2018/19 le déploiement d'un troisième hélicoptère afin de compenser l'augmentation des ressources nécessaires au titre des observateurs militaires et du personnel civil.

C. Évolution des dépenses mensuelles



35. Les pics de dépenses observés en septembre et novembre 2017 et en juin 2018 s'expliquent principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements au titre de la location et des opérations de la flotte de transport aérien de la Mission, de l'acquisition de matériel informatique et de matériel de communication et des activités de détection des mines et de déminage, conformément à ce qui était prévu dans les contrats.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	109,5
Produits divers ou accessoires	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	400,8
Total	510,3

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	135,8
Unités de police constituées	–
Total partiel	135,8
Soutien logistique autonome	
Contingents	71,6
Unités de police constituées	–
Total partiel	71,6
Total	207,4

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	–	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,9	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	4,0	10 novembre 2010	10 novembre 2010

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	3 259,7
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 259,7

^a Comprenant les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>
Observateurs militaires	(1 278,5) (20,7 %)

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

36. L'écart tient essentiellement au fait que le nombre d'observateurs déployés en permanence à Laayoune et celui des observateurs qui s'y sont rendus depuis les bases d'opérations, pour diverses raisons d'ordre opérationnel, ont dépassé les prévisions, ce qui a entraîné des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'indemnité de subsistance (missions), et au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 6,9 % au lieu des 10,0 % prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Contingents	83,8	7,8 %

37. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement à trois raisons : les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions, le montant de cette indemnité étant passé des 105 dollars par personne et par jour prévus au budget à 83 dollars par personne et par jour à compter du 1^{er} décembre 2017) ; les frais de voyage au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement ont été inférieurs aux prévisions du fait que le montant des prestations demandées pour le transport des effets personnels a été moins élevé que prévu ; aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été soumise pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	9,9	15,7 %

38. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par le déploiement de deux membres de la police des Nations Unies depuis des pays voisins, qui s'est traduit par des frais de voyage inférieurs aux prévisions, et par l'absence de demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité au cours de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(392,5)	(3,0 %)

39. L'écart est essentiellement imputable au fait que le montant des traitements de cette catégorie de personnel a été plus élevé que prévu, le taux moyen effectif de vacance de postes s'étant établi à 12 % au lieu des 15 % prévus au budget, et au fait que les dépenses communes de personnel ont été supérieures aux prévisions, en raison du reclassement du lieu d'affectation de la MINURSO de C à D, qui a entraîné une augmentation du montant de la prime de sujétion et l'ouverture du droit au congé de détente à compter du 1^{er} janvier 2018, et de l'augmentation au 1^{er} décembre 2017 de la prime de réinstallation, qui est passée de 10 000 à 13 000 dollars pour les fonctionnaires sans charges de famille et de 13 000 à 18 000 dollars pour les fonctionnaires ayant des charges de famille.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(271,9)	(5,1 %)

40. L'écart s'explique essentiellement par le reclassement de neuf postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, qui a pris effet rétroactivement au 1^{er} juillet 2017, en application d'une recommandation formulée à l'issue d'une opération de classement des postes de la MINURSO réalisée en novembre 2017, ainsi

que par l'appréciation du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par le fait que le taux moyen effectif de vacance de postes des agents des services généraux recrutés sur le plan national s'est élevé à 5,5 % au lieu des 4 % prévus au budget, et celui des administrateurs recrutés sur le plan national s'est élevé à 50 % (contre un taux de 0 % prévu dans le budget).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(101,0)	(23,0 %)

41. L'écart concernant les dépenses au titre des Volontaire des Nations Unies est dû au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 16,7 % au lieu des 40 % prévus au budget, le recrutement s'étant accéléré après que le gouvernement du pays hôte eut autorisé le retour des civils étrangers dans la zone de la mission, et au reclassement du lieu d'affectation de la MINURSO de C à D, qui a entraîné une augmentation des droits au congé de détente pour 16 Volontaires à partir du 1^{er} janvier 2018.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	19,7	100 %

42. Les crédits prévus n'ont pas été utilisés car il n'y a pas eu de déploiement de personnel fourni par des gouvernements pendant l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Consultants	12,7	35,3 %

43. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à un changement de priorité concernant le Service d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques (rubrique Installations et infrastructures).

	<i>Écart</i>	
Voyages	(120,2)	(22,3 %)

44. L'écart est principalement lié au fait que les dépenses ont dépassé les prévisions en ce qui concerne : les voyages dans la zone de la mission, compte tenu du nombre plus élevé que prévu de visites dans les bases d'opérations ; les voyages imprévus en dehors de la zone de la mission qui ont été effectués en raison du transfert de certaines fonctions au Centre de services régional d'Entebbe ; la contribution de la Mission aux coûts associés à la mise en service des modules d'Umoja-Extension 2, y compris ceux concernant la gestion de la chaîne d'approvisionnement (allant de pair avec la mise hors service de Galileo) et les voyages, à l'appui fourni pour transformer les données de base, aux activités de formation ciblées relatives à Umoja et à l'organisation d'ateliers.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	2 534,5	21,4 %

45. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que la flotte aérienne de la Mission a effectué moins d'heures de vol que prévu (2 958 au lieu des

3 743 heures prévues au budget), en raison des conditions météorologiques défavorables, de la suspension du contrat concernant deux avions et du report du déploiement d'un troisième hélicoptère.

	<i>Écart</i>	
Communications	325,6	20,5 %

46. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au fait que les dépenses liées au matériel de communication ont été moins élevées que prévu, sachant qu'une quantité inférieure aux prévisions de matériel de radiodiffusion et de télécommunication a été achetée et qu'il n'a pas été procédé à l'achat prévu d'instruments électroniques de mesure et d'essai des communications, et au fait que les coûts associés aux services de visioconférence ont été inférieurs à ceux prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Santé	90,1	56,7 %

47. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que : a) le coût des services médicaux a été inférieur aux prévisions, étant donné qu'il y a eu notamment moins de demandes de remboursement, d'évacuations sanitaires, de visites médicales, de radiographies et de tests de laboratoire que prévu dans le budget ; b) les dépenses engagées au titre des fournitures médicales ont également été inférieures aux prévisions, les achats de vaccins, médicaments et autres consommables ayant été moindres que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(323,6)	(6,6 %)

48. L'écart s'explique principalement par un dépassement de crédits au titre des services divers, en raison du recrutement d'un nombre plus élevé que prévu de vacataires chargés de transporter des fournitures de survie de l'ouest du mur de sable à l'est de celui-ci et de gérer la réserve de carburant d'urgence à l'est du mur, des dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne les rations, compte tenu du paiement des services de restauration du personnel médical militaire, et du coût plus élevé que prévu des transports.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

49. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 575 300 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit le montant de 510 300 dollars correspondant aux produits des placements (109 500 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (400 800 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/305

Décision ou demande adressée au Secrétaire général :

Mesures prises

Prend acte des projets d'ingénierie relatifs au forage de puits d'eau profonde de la Mission et demande au Secrétaire général de lui communiquer toute nouvelle information, notamment au sujet des économies escomptées, dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget (par. 9)

La MINURSO a lancé le projet de forage des puits artésiens en 2014 en procédant à des études géophysiques et notamment à des relevés de terrain sur trois bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, à savoir Bir Lahlou, Tifariti et Mehaires. Elle a engagé les procédures pour le premier projet à la base de Bir Lahlou en avril 2015, avec l'appui de la Section des systèmes d'information géospatiale de la Base de soutien logistique de Brindisi. Cependant, le premier appel d'offres n'a pas eu le succès escompté du fait du manque de candidatures et du coût annoncé plus élevé que les crédits inscrits dans le budget approuvé pour l'exercice 2014/15. La Mission a tout de même poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice 2015/16 et l'équipe d'exploration des eaux souterraines de la Base de soutien logistique a rendu visite à la Mission en décembre 2016 pour procéder à des études préliminaires dans quatre bases d'opérations supplémentaires, situées à l'ouest du mur de sable (Smara, Mahbas, Auserd et Oum Dreyga). L'équipe d'exploration a ensuite terminé toutes les études documentaires.

Afin de réduire les risques et menaces pesant sur la sûreté et la sécurité de son personnel et de ses moyens, la Mission s'est rapidement employée à limiter le transport d'eau par camion vers les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, en veillant à ce que celles-ci soient autonomes en matière d'approvisionnement en eau. Cette décision allait également dans le sens des priorités stratégiques de la Mission en matière d'environnement et de l'Initiative 2020/50 pour le verdissement. Par conséquent, la MINURSO a foré un puits d'eau profonde à la base de Bir Lahlou au cours de l'exercice 2016/17, en utilisant les ressources déjà approuvées pour l'exercice. Le contrat de forage a été signé en janvier 2017 et le projet a été achevé la même année, en mai, pour un coût de 678 000 dollars.

Au cours de l'exercice 2017/18, la Mission a poursuivi son programme pluriannuel en vue de mener d'autres projets de forage de puits artésiens, en se concentrant sur l'est du mur de sable. Elle a achevé la construction de deux puits dans les bases d'opérations de Tifariti et Mehaires, pour un coût de 482 500 dollars.

Au cours de l'exercice 2018/19, la MINURSO creusera des puits artésiens dans quatre autres bases d'opérations, situées à l'ouest du mur de sable (Auserd,

Oum Dreyga, Smara et Mahbas), ce qui aidera grandement à résoudre les problèmes logistiques et à réduire les vulnérabilités en matière de sûreté et de sécurité liées au transport de l'eau jusqu'aux bases d'opérations, et améliorera sensiblement la fiabilité du système d'approvisionnement en eau.
